

HOMMAGE

au Docteur

Magdeleine RENDU

par R. GIRONDEAU, Conseiller Municipal

Au terme d'une longue carrière bien remplie, et non sans un véritable déchirement car elle aime profondément sa profession, plus exactement un véritable sacerdoce, elle abandonne son cabinet et sa clientèle.

Nous sommes certains que cette retraite bien méritée sera cruellement ressentie par de nombreux malades, en particulier de ceux qui s'accommodaient sans scrupule de ses nombreuses consultations gratuites.

Pour la rappeler à la reconnaissance de nos concitoyens, il faut se souvenir qu'aucune détresse ne la laissait indifférente. Elle consacrait son temps et son argent à soulager les misères, voire même à se laisser gruger et ceci malgré les reproches amicaux, en particulier de mon collègue et ami trop vite disparu, Augustin LEROY, et moi-même.

Elle apportait le même dévouement, la même abnégation pour remplir son mandat de Conseiller municipal ou d'Adjoint.

Elle est la plus ancienne au Conseil municipal après le signataire de cet article élu le 19 Mai 1935.

Elle entre au Conseil municipal le 5 octobre 1944.

Depuis le 10 avril 1945, et jusqu'en 1971, elle a chapauté les différentes listes M R P, puis centristes. Les électeurs lui ont, chaque fois, accordé leur confiance en lui maintenant le premier rang.

Malgré cela, en 1947, 1953, elle a énergiquement récusé un poste d'adjoint fût-il modeste, qu'elle méritait amplement.

Il fallut beaucoup d'insistance pour la faire revenir sur cette position. En 1971 elle avait manifesté son désir de ne pas renouveler son mandat, elle a consenti à céder aux instances de ses collègues et amis.

Cette fonction lui donnait plus de facilités pour venir en aide à ses nombreux sollicitateurs.

Sur l'insistance de ses nombreux amis elle a accepté de remplir une feuille de renseignements de ses états de service, y compris ceux de la Résistance, en vue de l'attribution d'une décoration de « Chevalier de la Légion d'Honneur ».

Nul doute qu'à cette occasion les habitants de Châtenay-Malabry tiendront à lui manifester leur sympathie et leur reconnaissance.

Mademoiselle RENDU quitte Châtenay

Le Docteur Magdelaine RENDU, que de nombreux Châtenaisiens connaissent bien, quitte définitivement Châtenay pour se retirer en Auvergne auprès d'une de ses soeurs.

Faut-il préciser ici le rôle éminent qu'a joué le Docteur RENDU dans notre Commune depuis près de 50 ans ! Cependant, pour ceux qui ne l'ont pas connue, nous rappelons quelques faits marquants de sa vie, intimement liés à l'histoire de Châtenay.

Jeune médecin, elle s'installe en 1938 et, tout de suite, choisit d'être le médecin des pauvres. Médecin de l'état civil, elle cumule à la fois les fonctions de généraliste, d'assistante sociale en multipliant les démarches pour les plus défavorisés ou apportant son secours aux prisonniers sortant de prison. Elle est aussi infirmière bénévole, soignant et faisant la toilette des vieillards handicapés.

Ce qu'elle reçoit d'une main, elle le donne de l'autre pour aider les familles pauvres, payant des loyers, des quittances de gaz ou d'électricité, réglant parfois des scolarités d'enfants de familles modestes. Souvent, il ne lui reste même pas de quoi payer ses propres impôts et sa famille doit lui venir en aide.

Quand survient la guerre, elle s'emploie à aider, au risque de sa vie, tous ceux qui sont en difficulté, sans distinction

d'appartenance politique. Elle recueille et héberge chez elle des résistants menacés d'arrestation, des familles juives pourchassées, des communistes passent la nuit chez elle pour éviter d'être incarcérés. Elle délivre des certificats, des attestations pour permettre aux travailleurs d'échapper aux réquisitions allemandes. Dénoncée à cause de ses activités, son domicile est perquisitionné. Prévenue de l'imminence de son arrestation, elle a juste le temps de se sauver par une fenêtre.

Dès la fin de la guerre, elle reprend ses activités et entre au Conseil Municipal en 1944. Elle y reste jusqu'en 1977 après avoir été Maire-Adjoint depuis 1959.

Ses mérites étaient enfin reconnus par l'attribution de la légion d'Honneur qui lui était remise en 1980.

Unanimement aimée et respectée par tous ceux qui la connaissent, c'est avec regret qu'ils la voient partir pour une retraite bien méritée.

Elle a souhaité quitter Châtenay-Malabry sans bruit, avec toujours le même effacement et la même modestie, mais, en l'absence d'un hommage officiel, quelques amis ont tenu à se réunir autour d'elle avant son départ, afin de lui exprimer leur gratitude et lui dire leur fierté d'avoir été à ses côtés pendant ces longues années.

